



Illustration de Yoel Jimenez

LA CENSURE

INVISIBLE

Cette journée interprofessionnelle est proposée par

OCCITANIE LIVRE & LECTURE

et le

DÉPARTEMENT DOCUMENTATION, ARCHIVES, MÉDIATHÈQUE ET ÉDITION

(Université Toulouse-Jean Jaurès).

Elle s'inscrit dans le cycle des journées d'étude axées sur la question de l'**engagement politique, social, économique et intellectuel** au sein de l'interprofession du livre.

Comment distinguer l'interdiction de la censure ?

Liberté d'expression et censure : qu'en dit la loi ?

Quelles tensions entre littérature, culture, normes sociales et religieuses ?

Quelles sont les relations entre censure et création ?

De quelle nature sont aujourd'hui les objets de la censure et de l'autocensure en matière littéraire ?

Comment favoriser la liberté de création, la prise de risque des auteurs et éditeurs ?

www.occitanielivre.fr

ddame.univ-tlse2.fr

8H30-9H

Accueil

9H-9H30

Discours d'ouverture

DOMINIQUE SALOMON, vice-présidente en charge de la Culture, du patrimoine et des langues régionales, Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

CLARISSE BARTHE-GAY, directrice du Département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition, Université Toulouse - Jean Jaurès

9H30-10H15

« Le livre enchaîné ? Réflexions d'un historien du contemporain sur la censure et l'autocensure dans le domaine du livre et de la lecture »

Panorama historique et théorique de la censure en France

La censure n'a pas disparu aujourd'hui, elle s'est transformée, prenant d'autres formes, en particulier « judiciaires et mêmes invisibles ».

Pourquoi censure-t-on ? Qui censure et comment ? Que fait-on avec la censure ou contre la censure ?

Communication introductive par **LAURENT MARTIN**, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

10H15-10H30

Questions - débat

10H30-11H45

« L'œil du censeur ? »

TABLE RONDE ANIMÉE PAR PIERRE GEORGES, LIVRES HEBDO

La littérature de jeunesse « polarise toutes les formes de censure ». Retour sur la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse, modifiée par la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 : Contexte / Enjeux / Contournement.

Le souci légitime de protection de la jeunesse peut-il s'abattre sans discernement sur la création ?

Comment donner à voir la diversité et la qualité de la littérature jeunesse, et permettre qu'elle joue sans entraves un rôle majeur dans la construction du jeune lecteur ?

Comment favoriser la prise de risque face à des pressions et des actions normatives ?

Politique d'acquisition & autocensure !

CAMILLE ESCOUBET, Super Loto Editions (Occitanie)

FRANCINE BOUCHET, directrice des éditions La Joie de Lire (Suisse)

KAOUTAR ARCHI, romancière et sociologue

MARTINE ITIER-COEUR, membre du Comité éthique de l'ABF

11H45-12H

Questions - débat

12H-14H

Repas libre

14H-14H45

« L'autocensure, un iceberg »

Communication de **ÉRIC DUSSERT**, coordonnateur numérisation des imprimés (Bibliothèque nationale de France), critique littéraire, directeur de collection « L'Alambic » (L'Arbre Vengeur)

14H45-15H

Questions - débat

10H30-11H45

Mais où se cache la censure ? L'autocensure, stade ultime de la censure ?

TABLE RONDE ANIMÉE PAR PIERRE GEORGES, LIVRES HEBDO

Quelles sont les différentes atteintes à la liberté d'édition auxquelles les éditeurs indépendants sont confrontés ?

Comment les éditeurs résistent-ils pour préserver et défendre leur liberté d'édition ? Comment déjouent-ils la censure ?

Peut-on parler d'une plus grande « fragilité » de l'acte d'édition aujourd'hui en France ?

Du point de vue des éditeurs, il y a-t-il une limite à la liberté d'édition (et donc d'expression) ?

ALIÉNOR MAUVIGNIER, Libraire, librairie Ombres Blanches, Toulouse

ABDELLAH TAÏA, romancier et réalisateur

CLÉMENCE HEDDE, Alliance internationale des éditeurs indépendants

VIOLAINE CARRIQUE, responsable pôle Art-Cinéma, Médiathèque José Cabanis, Toulouse

16H15-16H30

Questions - débat

16H30-17H

Synthèse de la journée par Laurent Martin

La journée sera ponctuée de lectures par les comédiens **CAPUCINE DUCASTELLE** et **GAËTAN GUÉRIN**.
Textes issus du spectacle « Les juré.e.s »